

# OBJECTIF AUTONOMIE

LE MAGAZINE DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL DE LA  
CITOYENNETÉ ET DE  
L'AUTONOMIE DU BAS-RHIN

**N°5**  
DECEMBRE  
2020



© Sylvie Schoen de la Fondation protestante du Sommerhof

**CDca**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE L'AUTONOMIE  
DU BAS-RHIN

ALSACE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
**BAS-RHIN**



## SOMMAIRE

**02**

EDITO

**03**

LA SECONDE MANDATURE  
DU CDCA 67

**04**

PRÉSENTATION  
DES COMMISSIONS

**08**

DOSSIER FALC : INFO ESAT  
SAVERNE, TÉMOIGNAGES  
« NOUS AUSSI »,  
TÉMOIGNAGE

**10**

ANIMAL HOME :  
AIDE AUX PERSONNES AYANT  
DES TROUBLES PSYCHIQUES

**11**

FRANÇOISE EIDEN : RAPPORT  
VACHEY « FINANCEMENT  
DE LA 5<sup>ÈME</sup> BRANCHE »

**12**

« LIGNE DE SOUTIEN :  
AINÉS, AIDANTS,  
WIE GEHT'S ? »

## ÉDITO



Une fois encore, c'est dans un contexte particulier, lié au confinement, que les membres du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie du Bas-Rhin ont brillamment relevé le défi de nous proposer Objectif Autonomie n°5. Dans ce numéro, des axes de travail prioritaires par les commissions de cette seconde mandature vous sont présentés. Des binômes repré-

sentant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ont été désignés à la tête de chaque commission afin de renforcer l'ambition de l'instance de travailler en transversalité sur les enjeux liés à la perte d'autonomie.

Bien évidemment, des groupes de réflexions seront également mis en place afin de construire des propositions concrètes et innovantes prenant en considération les spécificités des deux publics.

L'équipe éditoriale, grâce à l'implication et la mobilisation de plusieurs membres du CDCA, a aussi fait le choix pour ce numéro de nous proposer un dossier spécial sur le Facile À Lire et à Comprendre (FALC). Rendre les communications accessibles et compréhensibles par tous est essentiel et incontournable dans la construction de notre société inclusive.

Comme à son habitude, Objectif Autonomie fera la lumière sur une association de notre Département. Pour ce numéro, le choix a été fait de mettre en valeur « Animal Hom ».

Sur le volet législatif, un focus sur le rapport Vachey et le financement de la branche autonomie nous sera également présenté.

Je vous souhaite une bonne lecture et surtout prenez soin de vous !

**Michèle Eschlimann**

PRÉSIDENTE DU CDCA 67



# La seconde MANDATURE DU CDCA 67

## Les vice-présidents des formations

### Formation spécialisée « Personnes âgées » :

- › Marcel James, CFDT (*Confédération Française Démocratique du Travail*)
- › Paul Schiellein, FDSEA (*Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles*)

### Formation spécialisée « Personnes en situation de handicap »

- › Sonia Cardoner, APEEIMC (*Association Parentale d'Entraide aux Enfants Atteints d'une Infirmité Motrice Cérébrale*)
- › Brigitte Prost, AAPEI Strasbourg (*Association de Parents, de Personnes handicapées mentales et de leurs Amis*)

## Les commissions

Comission	Président(e) de la formation spécialisée « Personnes âgées (PA) »	Président(e) de la formation spécialisée « Personnes handicapées (PH) »
Aide et soin à domicile et en établissement	Christine Chautrand (4 <sup>ème</sup> collègue du CDCA*)	Louis Prost -ATE (Association Travail Espérance)
Citoyenneté, Vie sociale et formation	Emile Humann - FO (Force Ouvrière)	Pascal Hussler (Nous Aussi - Association de personnes handicapées intellectuelles)
Déontologie et Enjeux sociétaux	Pr. Marc Berthel (4 <sup>ème</sup> collègue du CDCA*)	Monique Deydier - CGT (Confédération Générale du Travail)
Information et communication	Pierre Marck - FGRCF (Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer)	Dominique Lepape - UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes)
Habitat, équipement et urbanisme	Edgard Pérez - UFR CNRM (Confédération Nationale des Retraités Militaires)	André Augst - CEP CICAT (Centre de Ressources, d'Information et de Conseil en Aides Techniques et Accessibilité)
Prévention et santé	Dr Elisabeth Kruczek (4 <sup>ème</sup> collègue du CDCA*)	Daniel Beraud - MFGÉ (Mutualité Française Grand Est)
Ressources	Françoise Eiden - FSU (Fédération Syndicale Unitaire)	Anne-Caroline Bindou - NEXEM (Organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire)

\*Personnes physiques ou morales concernées par les enjeux de l'Autonomie et de la Citoyenneté



© Sylvie Schœn de la Fondation protestante du Saennepine

## Commission Aide et soin à domicile et en établissement

La commission « aide et soins à domicile et en établissement » réunit des membres de la section personnes âgées et la section personnes handicapées. Lors des 2 premières réunions les membres ont exprimé les mêmes valeurs et volonté de permettre un accompagnement humain et de qualité pour les usagers en perte d'autonomie vivant à domicile ou en établissement. La commission a décidé de se focaliser sur trois thèmes :

### L'attractivité des métiers de l'aide et du soin :

Lors de la dernière mandature nous avons déjà alerté sur la pénurie de personnels de l'accompagnement et du soin dans les services et établissements tant du domicile que des structures. La situation est dramatique, les services peinent à répondre aux besoins et attentes des usagers. La mise en œuvre de la fiche action n°12 du schéma

de l'autonomie « attirer, former, fidéliser, pour une reconnaissance du care\* » est un axe prioritaire.

### Les personnes handicapées vieillissantes : quelles adaptations et quels moyens ?

La commission réfléchira à l'accompagnement de la personne handicapée vieillissante avec des propositions concrètes pour un développement des structures d'accueil et formation du personnel. Nous proposons d'auditionner usager et professionnels qui se sont, ou se trouvent engagés dans des expériences d'accompagnement de la personne handicapée vieillissante.

### Le soutien aux aidants : focus sur les dispositifs existants et expérimentaux

Il s'agira de présenter des dispositifs d'accompagnement ou des mises en œuvre d'actions de soutien auprès des parents d'enfants en situation de

handicap (scolaire, loisirs, insertion professionnelle, répit) ce qui nous place dans l'élaboration de la fiche action 21-2 du Schéma de l'Autonomie « Garantir le parcours de l'enfant en situation de handicap : accès au périscolaire, loisirs ». Par ailleurs, dans ce groupe de travail soutien aux aidants et aux familles, on s'appuiera sur les témoignages d'aidants et d'aidés et l'audition de porteurs de projets de solutions innovantes en matière d'accompagnement et de soutien. Comme le

« baluchonnage » et la « plate-forme de répit les madeleines ».

En fait, nous sommes dans des thématiques transversales qui nous mobilisent pour faire des propositions concrètes et innovantes autour des valeurs que nous partageons.

**Christine Chautrand et Louis Prost**  
PRÉSIDENTE ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

*\* Mot d'origine anglaise qui regroupe des valeurs éthiques au sujet de la relation avec l'autre*



PHILIPPE, 95 ANS  
ET MYRIANE AUXILIAIRE DE VIE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE VIVRE CHEZ MOI

## Commission Citoyenneté, vie sociale et formation

« Notre société, nos institutions, nos organisations participent de manière souvent involontaire à gommer les particularités d'un grand nombre de nos concitoyens parce qu'ils vieillissent, parce qu'ils deviennent doucement invisibles. Notre société aurait tout intérêt, au contraire, à s'enrichir de leur vécu, de leur histoire de vie.

Le vieillissement est universel et, pour les plus chanceux, nous concernera tous bientôt »

(A. Dufeu Schubert).

C'est pourquoi la commission Citoyenneté et Formation, au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), s'est fixée comme missions :

- D'assurer la bientraitance des personnes âgées et des personnes handicapées
- De contribuer à ce que les personnes âgées et les personnes handicapées restent des citoyens à part entière
- De créer du lien social et de promouvoir le bien vieillir ensemble

## Commission Déontologie et enjeux sociétaux :

**LA COMMISSION ACTE DEUX GRANDS AXES POUR SA SECONDE MANDATURE ASSOCIANT LES PUBLICS PERSONNES HANDICAPÉES ET PERSONNES AGÉES**

### Les Directives Anticipées

(Loi Claeys-Leonetti du 3 août 2016) et le choix de la Personne de Confiance s'avèrent d'une mise en œuvre difficile au vu de l'enquête réalisée auprès des 97 EHPAD bas-rhinoises car engagées très tardivement le plus souvent dans le cursus de la personne et en raison de la complexité qu'elles impliquent. La notion de « Réflexion Anticipée » permettrait une démarche plus impliquée et pragmatique afin d'associer la personne concernée, son entourage, les équipes de professionnels autour de la construction d'un plan de soin anticipé.

Dans le cadre de notre commission, nous devons être des interlocuteurs fiables et constructifs pour que chaque usager trouve sa place pour la simple et bonne raison que chacun a une place ! Pour ce faire, notre société doit accorder aux aînés et aux personnes en situation de handicap une pleine reconnaissance sociale et sociétale. Et cela ne passera que par la transmission et la communication. Ce qui doit changer, c'est le regard que chacun porte sur la vieillesse la perte d'autonomie, notamment les représentations collectives qui devront accompagner les transformations inéluctables de nos politiques publiques. C'est au prix de ces efforts concertés et coordonnés que la place des aînés personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans la société trouvera un sens renouvelé et plus juste dans le continuum de la vie.

**Claude STOLL**  
MEMBRE DE LA COMMISSION

## La valorisation des métiers de l'aide et du soin

aux personnes dépendantes et vulnérables : On constate un mal-être et un épuisement croissant des professionnels et la difficulté pour exercer dans des conditions humaines et décentes leurs métiers.

Le manque de reconnaissance de la société pour les métiers d'aide à la personne, la baisse d'attractivité qui en découle ainsi que la nécessité de réajuster des moyens adéquats ont été mis en exergue lors de la crise sanitaire. L'École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS) a soumis à la CNSA un projet visant à tirer les enseignements de la crise de la COVID, dans le même sens, pour le soutien aux professionnels et aux aidants familiaux des Personnes âgées et des Personnes en situation de handicap.

**Monique Deydier**  
PRÉSIDENTE PH  
DE LA COMMISSION





### Commission Information et Communication

La commission information et communication relaye les travaux de toutes les autres commissions du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie par les articles du magazine

« Objectif Autonomie ». Les choses évoluant ce sera bientôt de plus en plus sous forme numérique que vous découvrirez l'actualité du CDCA et cette tendance va s'accroître car vu la pandémie les supports papier sont bien moins présents dans les mairies, les salles d'attente et les autres lieux publics.

### Commission Habitat, équipement, urbanisme

Notre commission précédemment axée sur l'habitat a étendu son champ de réflexion à l'urbanisme et l'équipement. La première mandature avait favorisé les rencontres et visites permettant de mieux appréhender les problématiques de l'habitat des personnes âgées et des personnes handicapées. Ne pas reconstruire ce qui existe déjà a été l'éthique de cette commission. Des projets réalisés, oubliés non aboutis ont fait l'objet d'étude particulière. Des propositions concrètes ont été présentées aux élus concernant le recensement des logements adaptés vacants dans le domaine privé. La commission participe d'une manière active au schéma de l'autonomie notamment dans la Fiche action n°16 : « S'approprier les nouvelles technologies au service du soutien des personnes » et

dans la Fiche action n°18 : « Expérimenter une offre d'habitats alternatifs sur 10 projets. La commission a établi sa feuille de route avec la poursuite des travaux de la 1ère mandature (auditions, visites -Habitat inclusif), l'analyse et recensement des expériences post COVID. Fort de sa nouvelle mission sur l'urbanisme il a été décidé de travailler immédiatement sur l'offre de transport à la demande pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ainsi que sur le transport des élèves en situation de handicap. La commission émettra des avis et des recommandations sur le transport, le logement, l'habitat collectif, l'urbanisme. Nos mots clefs pour cette mandature : « Écouter, Proposer, Faire évoluer ».

**André Augst**

PRÉSIDENT PH DE LA COMMISSION

**Dominique Lepape et Pierre Marck**

PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION

Les membres de notre commission qui est composée de personnes handicapées et de personnes âgées représentant des structures associatives, professionnelles ou syndicales utilisent aussi d'autres moyens de communication comme l'exposition « Changer le Regard » destinée

principalement à sensibiliser le jeune public à la situation des personnes en perte d'autonomie.



## Commission Prévention-Santé

Suite à la réunion du 20 octobre 2020, l'ordre du jour était la désignation des responsables du binôme personnes âgées (PA) et personnes handicapées (PH). Les membres présents ont élu le docteur Elisabeth Kruczek pour les PA et Daniel Béraud pour les PH. Après ces élections, les membres de la commission ont débattu pour définir les axes de travail durant la mandature.

Les thèmes retenus sont par priorité :

- ▶ Santé mentale et protection des personnes vulnérables
- ▶ Télémédecine : accompagnement et moyens
- ▶ problématique des personnes âgées et des personnes en situation de handicap issues de l'immigration et formation des personnels soignants

### Daniel Beraud

PRÉSIDENT PH DE LA COMMISSION

## Commission Ressources

La commission ressources installée le 24 septembre 2020 a décidé de réfléchir à la notion de « ressources ». Quelles ressources pour les retraités, les personnes âgées (PA), les personnes en situation de handicap (PH), quels moyens en argent, en services matériels et humains, quels avis donner pour une amélioration du pouvoir d'achat des PA et PH, du reste à charge, du reste à vivre notamment dans le domaine des compétences du département ? Quelle analyse des textes gouvernementaux sur le financement de la prise en charge de l'autonomie ? Quelles propositions faire ? La commission se propose de faire une fiche récapitulative à l'usage des membres du CDCA et de la diffuser plus largement si accord.

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, les PA et PH ont payé un lourd tribut aux mesures de confinement. La pauvreté, dans tous ses aspects, économiques, sociales...a augmenté dans la population des PA et PH. Par conséquent, la commission a décidé de continuer l'étude et la réflexion sur la pauvreté des PA et / ou PH avec l'aide précieuse, indispensable du professeur Claude Régnier : action pauvreté PA/PH avec focus sur des initiatives dans certains territoires du Bas-Rhin.

### Françoise Eiden

PRÉSIDENTE PA DE LA COMMISSION





# DOSSIER Le « FACILE à LIRE et à COMPRENDRE »

Le « Facile A Lire et à Comprendre » (FALC) est une méthode qui rend accessibles des documents, qu'ils soient sur support écrit, électronique ou audiovisuel. Experts FALC, les travailleurs de l'ESAT aux Trois Relais transcrivent vos informations et les rendent compréhensibles par tous. Unique dans le Grand Est, l'atelier de transcription est situé dans les locaux de l'ESAT à Saverne.

## RENDEZ VOS COMMUNICATIONS ACCESSIBLES !

Faites appel à nos experts ! FAITES LA DIFFÉRENCE...

### Exemple de texte avant simplification :

Pour vivre dans la société, il faut pouvoir avoir accès et comprendre toutes sortes d'informations. En France, des millions de personnes peuvent avoir des difficultés de compréhension et se sentent exclues faute d'avoir accès à l'information. Il existe une méthode qui permet de rendre les informations écrites, électroniques et audiovisuelles accessibles

à tous : le Facile à lire et à comprendre (FALC). Nous transcrivons vos projets associatifs, guides, modes d'emploi, projets d'établissement, lettre d'informations... Tous documents de communication grand public.

### Texte après simplification en Facile à lire et à comprendre :

Il faut comprendre beaucoup d'informations pour pouvoir

vivre avec tout le monde. En France, beaucoup de personnes ont des difficultés pour comprendre les informations. Lorsque les personnes ne comprennent pas les informations, elles peuvent se sentir exclues. Le Facile à lire et à comprendre rend les informations écrites ou électroniques accessibles à tous;

ESAT AUX TROIS RELAIS -  
AAPEI DE SAVERNE  
41 RUE DE LA VEDETTE -  
67700 SAVERNE  
03 88 02 19 19  
WWW.AAPEI-SAVERNE.FR

## Témoignages recueillis par Christelle Saidini, membre de Nous Aussi, membre de la commission « Information-Communication » du CDCA (accompagnée par sa personne de soutien Fanny Delobel) :

### Manuelle Roch, éducatrice au SAJH de Schiltigheim

(Structure d'Activités de Jour et d'Hébergement) :

« La formation comptait des professionnels ainsi que des usagers – adultes et jeunes en situation de handicap. L'intervenante ne montrait aucun distinguo – tant dans sa posture que dans son mode relationnel – entre professionnels et « experts » - tel était leur

titre. La méthodologie et le contenu de la formation appelaient chacun des participants à s'intégrer, à communiquer, à interagir. De nombreux documents, jeux, étaient mis à disposition afin de rendre les 2 journées très interactives. Plusieurs mises en situation ont permis également de mélanger les intervenants et les experts... Je n'ai pas accompagné

Philippe sur cette formation ; sa posture égalait la mienne – nous étions tous deux participants inscrits. Cette formation, justement, a permis de donner une autre place aux accompagnés. Leurs interventions, commentaires, questionnements étaient attendus et entendus, au même titre que les professionnels. De mon point de vue, la

présence d'experts change complètement l'étendue et la portée d'une formation. Le professionnel et l'expert partent ensemble du même point et cheminent ensemble afin de développer une compétence. En dehors de l'autodétermination, la place d'adulte et la valorisation – somme toutes évidentes et mises en avant – Il permet surtout un réel rôle social qui émerge à ce niveau. »



**Sylvain Moreau,  
personne accueillie**

**a dit :** « Ça s'est passé à l'ESAT de Schiltigheim. J'étais avec d'autres personnes de l'ESAT. C'était bien, j'ai appris plein de choses. On avait des feuilles, des images, des écritures. Y'avait des trucs faciles comme couper les images, j'avais un document avec toutes les images en FALC, ça

m'a aidé à comprendre... j'ai aimé faire cette formation, c'était intéressant. Parfois il y avait des images que je ne comprenais pas et on les changeait. Grâce au FALC j'ai appris plein de choses sur le SAJH et aujourd'hui je fais les menus en FALC à l'atelier et je fais aussi les affiches pour le repas à thème. »

**Expérience de Magali Dussourd-Deparis  
Orthophoniste  
Chargée de mission Illettrisme à la Fédération  
nationale des orthophonistes**

Le facile à lire et à comprendre (Falc) est un outil qui dépasse son objectif initial à savoir l'accessibilité. L'enjeu de ce dispositif est d'offrir également la possibilité de réconcilier les personnes avec l'écrit et de les conduire progressivement à renouer avec les apprentissages de base. Le public auquel il s'adresse est bien plus large que celui du handicap mental; personnes en situation d'illettrisme ou présentant des troubles sévères de la lecture, personnes âgées... Les orthophonistes, professionnel·le·s de santé, interviennent à différents âges de la vie. La prise en soins vise à donner ou redonner aux patients les moyens de vivre le mieux possible et de s'intégrer dans la société. Cette période de pandémie a permis d'intégrer le télésoin comme outil complémentaire dans nos moyens de prises en soins.

**L'orthophonie consiste à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles :**

- › du langage oral et écrit et de la communication,
- › des fonctions oromyofaciales,
- › des autres activités cognitives dont celles liés à la phonation, à la parole, au langage oral et écrit, à la cognition mathématique.

Elle consiste également à :

- › à maintenir les fonctions de communication et de l'oralité dans les pathologies dégénératives et neuro-dégénératives,
- › et à dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales.





# ASSOCIATION ANIMAL'HOM

L'association a été créée en 2014 à l'initiative de soignants. En effet il y avait à l'origine, un psychiatre-praticien hospitalier, Mme CHOFFARDET, présidente bénévole actuelle, une cadre supérieure de santé et une infirmière psychiatrique. Elle a pour objet d'organiser toute forme d'activités auprès de personnes présentant des troubles psychiques. Ce sont des usagers de la psychiatrie qui nécessitent une relation d'aide à l'insertion dans la cité, de soutien dans leur parcours de soins ou encore d'apport éducatif. Elle comporte trois branches

**1 / Espace de Médiation par l'Animal (EMA) :** Cette activité, à l'origine de l'association propose des séances de médiation par l'animal destinée aux personnes atteintes de troubles psychiques sévères. Elles peuvent être en hospitalisation ou en ambulatoire (pédo-psychiatrie, psychiatrie adulte, gérontopsychiatrie, FAM, Mas, etc...)

**2 / Dispositif d'Accompagnement au Rétablissement et à l'Insertion dans la Cité (DARIC) :** Par la suite, en 2016, s'est ajouté le Dispositif d'Accompagnement au Rétablissement et à l'Insertion dans la Cité. Celui-ci est destiné à des personnes présentant également des troubles psychiques et qui sont en demande d'un soutien pour la réalisation de leur projet de vie personnel. Ce projet, encadré par des usagers rétablis, est conçu comme une co-construction entre l'équipe et les bénéficiaires.

**3 / Bricolage, Installation, Rénovation à Domicile (BIRD) :** Enfin, en 2017 un troisième axe d'activités est né : BIRD. L'équipe est constituée des personnes présentant des troubles psychiques, issus du DARIC, salariés à temps

partiel encadrés par un bénévole. BIRD réalise des interventions au domicile de personnes en situation de handicap psychique. Il s'agit par exemple de déménagement, emménagement, désencombrements, réparations, installations...et tout type de travaux.

L'association comporte des bénévoles, 2 services civiques, 5 salariés (deux animatrices, une neuropsychologue, un maraîcher, et une maîtresse de maison) pour un total de 3,4 équivalents temps plein, fonctionnant du lundi au vendredi dans leurs locaux (un ancien corps de ferme) à Krautwiller.

Son financement est assuré par : le Conseil Départemental du Bas-Rhin, la CPAM, l'ARS, le FSE, la Fondation de France, le FDVA, la fondation A&P SOMMER mais reste précaire car sans visibilité à moyen ou long terme. Elle fait également participer ses membres aux prestations de l'organisme TOT ou T'TART (<http://totoutart.org>) engagé dans la démocratisation culturelle.

En 2018, l'association a assuré 547 ateliers avec 1600 présences de personnes (moyenne d'âge 36 ans) qui ont participé à 94 %.

La majorité des ateliers du DARIC se tiennent à Krautwiller où se trouve un lieu de soins aux animaux (chinchilla, lapins, cochon d'inde, chiens, poules), un atelier de menuiserie pour la fabrication d'objets ou des jeux en bois, une cuisine où sont confectionnés les repas des participants aux ateliers. Des cours d'informatique sont également donnés. Le maraîchage se fait soit à l'EPSAN soit dans des champs mis gracieusement à la disposition de l'association. Les récoltes sont vendues sur le marché (fruits, légumes, miel). Nous y trouvons également le fruit des autres ateliers notamment les produits d'hygiène bio qui connaissent un beau succès. Dans le cadre de BIRD, l'association procède également, avec des salariés pairs-aidants c'est-à-dire usagers rétablis sortis du DARIC, moyennant une rétribution modeste, au réaménagement (petits travaux, évacuation des déchets etc) des habitations des personnes sortant en situation de handicap

psychiques et en grande précarité, retrouvant une certaine autonomie dans leur ancien domicile.

**Contact :**  
[contact@animal-hom.fr](mailto:contact@animal-hom.fr)  
 09 51 91 81 98  
<http://animal-hom.fr>



Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
Maraîchage	Création	Marche Maraîchage	Cuisine	Maraîchage Animaux
Maintenance	Animaux		Éducation santé Objectif insertion	Conception



# La CRÉATION DE LA 5<sup>ÈME</sup> BRANCHE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

## Un espoir pour la convergence des politiques du grand âge et du handicap ?

La crise de la covid-19 a sans doute accéléré le processus de la mise en place d'une loi sur la perte d'autonomie en 2021 précédée d'un Laroque de l'autonomie.

Le rapport Vachey, remis au gouvernement le 15 septembre 2020, a fait quelques propositions pour le financement et la gouvernance de cette branche, propositions qui sont en débat actuellement lors de l'examen du projet de loi des finances pour 2021. Les pistes de financement portent sur :

### 1 / Des prélèvements :

- Augmentation de la CSG des retraités de près de 11% pour la mettre au niveau de celle des actifs
- Baisse de l'abattement de 10 à 5% de la somme imposable sur le revenu des retraités
- Instauration d'une 2<sup>ème</sup> « journée de solidarité » pour actifs et retraités avec le doublement de la contribution additionnelle

de solidarité (CASA)

- Introduction d'une cotisation patronale pour ceux qui emploient une aide à domicile et qui ont plus de 70 ans
- Abaissement du plafond de la réduction au titre des frais de dépendance et d'hébergement pour les personnes âgées accueillies en établissement

### 2 / Des transferts de ressources :

- Depuis le fonds de réserve des retraites
- Depuis la branche « Famille »
- Depuis les recettes d'action logement

### 3 / Des économies :

- Afin de contrôler l'attribution de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH)
- Modulation de l'Allocation Personnalisée Autonomie (APA) en fonction du patrimoine
- Fusion de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) en EHPAD et de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)

## 4 / Un appel à des financements personnels (assurances privées dépendance)

Rappelons que la création de cette nouvelle branche a besoin d'un milliard d'euros en 2021 et de 3 à 4 milliards d'ici à 2024. A méditer...

Les pistes pour la gouvernance : Cette 5<sup>ème</sup> branche serait pilotée par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) avec une collaboration plus étroite avec les conseils départementaux et les ARS. Ce serait la seule branche de la sécurité sociale qui ne serait pas régie par un fonctionnement paritaire salariés/employeurs, un des principes fondateurs de la sécurité sociale.

En conclusion, nous pouvons acter la volonté d'agir au plus près du terrain en favorisant une gouvernance départementale. En revanche, nous pouvons nous interroger sur la pertinence de séparer la perte d'autonomie de la santé et de sa non-prise en charge par la branche maladie de la sécurité sociale et nous émettons de grandes réserves sur le recours aux assurances privées qui

induirait une prise en charge à deux vitesses, contraire aux principes de la solidarité intergénérationnelle. Le CDCA 67, dans ces différentes commissions fera des propositions concrètes pour l'amélioration de cette prise en charge.

**Françoise Eiden**  
PRÉSIDENTE PA DE LA  
COMMISSION « RESSOURCES »

# aîné(e)s, aidant(e)s, COMMENT ÇA VA ? WIE GEHT'S ?



## Une ligne d'écoute et de soutien aux personnes âgées et aux aidants fragilisés par la crise sanitaire

➤ **03 88 76 60 50**

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI,  
DE 9H À 18H

➤ **1 écoute,  
1 SOUTIEN**

La ligne d'écoute est un service gratuit,  
assuré par des professionnels par  
téléphone, ordinateur ou tablette



Conception et impression CD67 / © AdobeStock 2020

## ➤ **QUI PEUT APPELER ?**

- Vous êtes un sénior, vivant à domicile ou en EHPAD
- Vous êtes un aidant d'une personne âgée ou en situation de handicap
- Vous êtes un professionnel du secteur médico-social, un représentant de mairie et toute autre personne souhaitant qu'une écoute puisse être apportée à un senior ou un aidant en difficulté.

**CF67** CONFÉRENCE  
DES FINANCEURS  
DU BAS-RHIN  
AGIR ENSEMBLE POUR NOS AÎNÉS